que de consentir à faire du Canada deux ou trois petites provinces. Volontiers, par exemple, je donnerai mon appui au projet devant la chambre, non pas parce que je le crois parfait, car si j'en avais l'envie, je pourrais soulever contre lui beaucoup d'objections valides, mais je n'y suis pas disposé. Je crois sincèrement que les hon. messieurs qui ont été chargés de cette tâche ont fidèlement travaillé à la remplir, et pour cette raison, je ne me permettrai aucune remarque sur la position politique de chacun d'eux avant la coalition formée par cux. Cependaut, comme l'hon. président de l'exécutif me parait nourrir toujours l'idée d'une fédération des deux Canadas, je me crois obligé de dire que lorsqu'il donna ses explications, il parut très convaincu de la gravité de la question qu'il soulevait et bien comprendre qu'il pouvait ainsi donner prise à ses adversaires. Je ne dis pas qu'il est invulnérable, mais moi, dans tous les cas, je m'abstiendrai de l'attaquer maintenant : j'attendrai à plus tard; et s'il réussit avec ce projet, il me trouvera toujours prêt à lui témoigner de la reconnaissance, et pour le bien qu'il aura ainsi fait, je lui pardonnerai, M. l'ÓRATEUR, tout le mal qu'il avait fait jusque là. (Ecoutez ! écoutez ! et rires. )

L'Hon. J. S. MACDONALD - Vous faites preuve de beaucoup de charité.

M. RANKIN—Nous devrious tous profiter des legons de l'expérience. Dans le cours de cette discussion, j'ai remarqué avec un plaisir infini l'esprit de loyauté manifesté par les hon. membres qui ont pris la parole. Les adversaires même du projet ne sont pas restés en arrière sous ce rapport, car tous ont exprimé leur attachement aux institutions et à la couronne britanniques. (Ecouten! écouten!) Je ne pourrais pas même insinuer que dans cette enceinte il y ait un seul membre qui entretienne des sentiments de déloyauté envers la Grande-Bretagne. Nous avons tous le droit d'exprimer nos opinions, c'est même pour nous un devoir, puisque nous sommes envoyés ici pour déoider sur ce qui est le plus avantageux aux intérêts du Canada d'abord, car, bien que nous devons allégeance à l'Angleterre, le Canada est notre pays, et comme tel il a le premier droit à notre attachement. (Ecouten! écouten!) Je ne suis pas, M. l'Ora-TEUR, un de ces Canadiens qui prétendent que les intérêts de l'Angleterre doivent passer avant ceux du Canada. Il serait mieux,

tude pour les intérêts de la mère-patrie que pour les nôtres, et je fais des vœux pour qu'ils soient toujours unis; mais nous ne devons pas oublier qu'il en est des nations comme des individus; il vient un temps où l'enfant doit songer à se pourvoir lui-même, un temps où il ne peut plus compter sur ses parents pour se faire une position dans le monde. Tôt ou tard, M. l'ORATEUR, le temps viendra où ce pays cessera d'être une colonie dépendante de l'Angleterre, et quelque chose que nous fassions, quelque mesure que nous prenions pour l'avenir, nous devrions toujours avoir à la mémoire que des évènements passés sont là qui nous disent de commencer à nous créer une nationalité ou de nous résigner à être absorbés un jour par la république américaine. Pour ma part, M. l'ORATEUR, je fais les vœux les plus sincères pour conjurer ce malheur. Bien que je reconnaisse l'esprit d'entreprise et l'intelligence du peuple des Etats-Unis, rien ne me répugnerait autant que de devenir citoyen de -cette contrée. Tous les hon. membres se souviennent, M. l'ORATEUR, de l'agitation qui commença à Montréal, il y a quinze ans, et qui avait pour but la séparation du Canada d'avec l'Angleterre et son annexion aux Etats-Unis. Les promoteurs de ce mouvement étaient des hommes influents qui occupaient une position élevée dans le pays, et ainsi que nous le savons tous, quelques uns d'eux occupent des postes marquants en cette chambre. Alors, comme aujourd'hui, ils se disaient de bons et loyaux sujets anglais, et malgré cette profession de foi, délibérément ils rédigèrent et signèrent un document par lequel ils demandèrent à leur souveraine de permettre à ces provinces de se séparer de l'Angleterre pour qu'elles pussent s'annexer ensuite aux Etats-Unis. Les auteurs du document dont je viens de parler-le Manifeste Annexioniste -- n'étaient pas animés par un esprit de révolte contre la mère. patrie mais bien par leur attachement aux intérêts du pays. Leurs arguments étaient logiques et fondés sur ces considérations matérielles qui, malgré tout ce qu'on pourra dire, exercent et exerceront toujours sur les esprits intelligents du 19ème siècle une influence plus forte que la préférence que l'on peut avoir pour une forme particulière de gouvernement. Rt tous, M. l'ORATKUR, nous savons que peu après la publication du manifeste annexionniste, une nouvelle ère sans doute, que l'on eut la même sollici- allait commencer pour le pays. Le chemin